

# C 47

## **HYPOCHLORITE DE SODIUM à 47 ° CHLOROMÉTRIQUE** **Pour USAGES PROFESSIONNELS**

### **PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION**

Hypochlorite de sodium à 47 ° chlorométrique.

Éléments de composition autorisés par l'arrêté du 8 septembre 1999 modifié par l'arrêté du 19 décembre 2013 relatif aux produits de nettoyage des surfaces et objets pouvant entrer au contact de denrées alimentaires, produits et boissons de l'homme et des animaux.



### **CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES**

ÉTAT PHYSIQUE	: Liquide
MASSE VOLUMIQUE	: 1200 g/l +/- 20 g/l
RÉACTION CHIMIQUE	: Alcaline
ASPECT	: Limpide de couleur jaune
ODEUR	: Caractéristique de chlore
Titre de chlore actif à l'emballage	: 158 g/l
Titre degré chlorométrique à l'emballage	: 47 °cl

### **PROPRIÉTÉS PRINCIPALES**

- . Miscible dans l'eau en toutes proportions.
- . Non moussant, se rince facilement.
- . Le degré chlorométrique est le nombre de litres de chlore susceptibles d' être dégagé par 1 litre de solution sous l' action d' un acide à la température de 0 °c et la pression de 1 bar.
- . Un degré chlorométrique correspond à 3.17 g/l soit 0,31 % de chlore actif pour une solution de densité moyenne égale à 1.004.

## MODES ET DOSES D'EMPLOI

Diluer dans l'eau à la concentration souhaitée.

Pour une meilleure efficacité, diluer dans une eau propre et potable dans un récipient en plastique propre parfaitement identifié.

Ne pas conserver longtemps les dilutions, il est souhaitable d'effectuer la dilution à l'eau au dernier moment.

## RECOMMANDATIONS



DANGER

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.  
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.  
EUH031 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.  
Ne pas respirer les vapeurs. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

### **PRÉCAUTIONS et CONTRE INDICATION :**

- . Ne pas mélanger avec un autre produit ou avec nettoyeurs de caractère acide.
- . Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.
- . Eviter le contact avec les yeux.
- . Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
- . Ne pas utiliser sur alliages légers, étamés, galvanisés ou surfaces sensibles aux produits alcalins.
- . Dans le cas de surfaces fragiles, sensibles aux agents oxydants forts, faire un essai dans un endroit caché afin d'observer compatibilité et concentration de la solution de nettoyage avec le support.
- . **Lors de l'application, protéger plantes, végétaux, surfaces sensibles, satinées à proximité.**
- . Conserver à l'abri du soleil dans un endroit tempéré.
- . Refermer l'emballage après chaque utilisation.
- . En cas de rejets importants, se conformer à la réglementation en vigueur.

**Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.**

### **Extrait conditions de vente :**

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation **Optimale** Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.



SIERRA INDUSTRIE  
6 STANG VRAN 29340 RIEC SUR BELON  
contact@sierra-industrie.com